



Les enjeux de l'affaire du 5 juin

— la position du Secours Rouge —

Le Secours Rouge a une longue expérience d'engagement aux côtés des militants communistes, anarchistes, syndicalistes, antifascistes et anti-impérialistes exposé à la répression policière et judiciaire. Le Secours Rouge comprend son activité comme une partie de la lutte générale contre le capitalisme, son système et ses institutions et le fait que, cette fois-ci, nous soyons amenés à défendre nos propres membres ne change strictement rien aux principes qui guident notre action.

1. Combattre la justice de classe et refuser les débats sur les choix faits par les militants réprimés!

La justice, comme toutes les autres institutions est un produit et un rouage du système capitaliste. Sa finalité est d'assurer la pérennité de ce système. La possibilité d'exploiter des contradictions existe (contradiction entre la volonté de la justice de sauvegarder l'image de son indépendance et sa vocation d'écraser les forces révolutionnaires, mais aussi contradictions entre divers rouages et coteries de cette machine complexe), et elle doit être utilisée, mais ces contradictions ne doivent pas masquer la nature profondément contre-révolutionnaire de l'appareil policier-judiciaire. Dans ce cadre, les notions de « culpabilité » ou d'« innocence », éventuellement utilisables, à des fins tactiques, par les avocats, ne sont pas pertinentes pour les forces de la solidarité de classe.

La lutte de classe a besoin, pour se développer victorieusement, de théories, d'analyses et de stratégies. Par voie de conséquence, l'avenir de la lutte révolutionnaire passe aussi par la confrontation d'idées entre révolutionnaires, et par la capacité au mouvement révolutionnaire à faire surgir les idées justes et à abandonnée les idées fausses. Cependant, face à la répression, les divergences entre révolutionnaires doivent faire place à un front solidaire. En tant que force de solidarité, le Secours Rouge s'abstient de se prononcer sur les choix théoriques, politiques, stratégiques et tactiques des militants confrontés à la répression de classe.

2. Analyser les développements de la contre-révolution et valoriser l'auto-défense militante

Dans le cadre général de reflux, ces dernières décennies, des forces révolutionnaires, les dispositifs répressifs se sont développés non seulement sur les plans technique (biométrie, vidéosurveillance, expertise ADN, etc.), organisationnel (Europol, Eurojust, conventions internationales, etc.) et légal (lois anti-terroristes, mandat d'arrêt européen, listes noires, etc.). Ces développements ont donné une dimension nouvelle à la doctrine de contre-révolution préventive née dans les années '70. En effet, les politiques répressives sont de plus en plus pro-actives : il ne s'agit pas de poursuivre des personnes ayant commis une infraction mais de neutraliser toutes celles qui en pourraient commettre, ce qui implique un développement spectaculaire de l'espionnage policier.

En Belgique, à toutes les lois et à tous les dispositifs "antiterroristes" directement dictés par l'UE s'ajoutent la loi sur les « *méthodes particulières de recherche* » définitivement adoptée le 23 décembre 2005. Ces méthodes ont été utilisées dans le cadre du dossier contre nos membres. Il existe donc un "dossier répressif confidentiel" dont les pièces (par exemple les films des caméras cachées, les enregistrements des micros) ne seront accessibles qu'au Procureur et au Juge d'instruction. Ni les accusés, ni les avocats, ni même le juge ne pourront accéder à ce dossier ! Ils devront se contenter de procès-verbal rédigé par les policiers à partir de ces films et enregistrements...

Le refus de nos membres de collaborer à l'enquête (pas de déclaration, refus de décrypter des fichiers et des mails...) est présenté comme élément à charge selon le vieux discours : « *si vous êtes innocent, vous n'avez rien à cacher* ». Nous devons lutter sur ce terrain pour défendre et populariser ce principe qui veut que rien de ce qui touche à la militance ne doit nourrir les dossiers de police. Le mouvement militant doit sans cesse améliorer ses compétences et ses moyens pour résister à l'espionnage policier.

Solidarité avec tous les militant(e)s révolutionnaires, communistes, syndicalistes, anarchistes, anticapitalistes et anti-impérialistes réprimés par la justice bourgeoise !

Abattre le capitalisme !

Construire la solidarité !

Secours Rouge/APAPC
Bruxelles, 10 mai 2011
www.secoursrouge.org